

ASSEMBLEE GENERALE DU 03/02/2018

COMPTE RENDU

L'Assemblée Générale débute à 15 h 30 avec l'émargement des présents et des pouvoirs.
Il apparait que 24 personnes sont présentes ou représentées. L'Assemblée Générale peut donc se tenir.

1 RAPPORT MORAL PRESENTE PAR JF CHOBILLON, PRESIDENT

COMPOSITION DU CLUB

Le bilan statistique des adhérents pour la saison 2017 est de 73 adhérents contre 61 en 2016 soit une progression de 19%

La très grande majorité des archers tirent en arc classique et le reste en arc droit ou nu avec une progression de ces derniers. Il n'y a pas de tireur en arc à poulies.

La répartition Hommes / Femmes est constante d'une année à l'autre : 37% femmes et 63% hommes.

Le renouvellement de la prise des licences d'une année à l'autre se situe à un taux de 55 % (31 archers) pour 46 % de création de licences (25 nouveaux adhérents).

La répartition par catégories d'âge est la suivante :

- Minime :1
- Cadet :17
- Junior :7
- Senior :26
- Vétéran :6
- Super Vétéran :6

49 Adultes ont une licence Compétition ; 24 Jeunes ont une licence Compétition ou pratique en Club.

La répartition des horaires se répartissait ainsi :

- DEBUTANTS : Mercredi de 20h30 à 22 h et samedi de 15h30 à 17h30
- CONFIRMES : Mercredi de 20h30 à 22h30 et samedi de 17h30 à 19h30
- Libre : jeudi de 19h à 20h30 et dimanche de 9h à 12h.

INVESTISSEMENTS

La saison 2017 a vu la poursuite de la politique d'achat de matériel pour les débutants. Nous pouvons proposer maintenant 25 arcs complets pour nos débutants (ainsi que le matériel périphérique). La formation de 2 entraîneurs assistants (David et Fabrice) nous permettra peut-être d'accueillir plus de débutants la saison prochaine (2019).

A noter que nous disposons de 3 cibles amovibles pour l'extérieur qui nous ont été cédées par le département.

Des gardes ont été installées sur le pas de tir extérieur le long du mur du côté des nouvelles habitations. Ces gardes ont été financées par EPAMARNE.

ANIMATION INTERNE ET EXTERNE

Participation au Forum des Association qui génère l'essentiel de notre recrutement.

Animation interne : Galette des rois, Tournoi Interne, Barbecue et Abat l'oiseau pour la désignation du Roi, Reine ou Roitelet(te) du Club.

Animation Externe : Nous avons organisé et encadré une des manches du Tournoi des Jeunes de Seine et Marne.

Le site du club, remis en fonctionnement la saison dernière, continue de fonctionner. Il informe les archers des résultats et de la vie du club, notamment des changements d'horaires en cas de fermeture.

L'adresse est : doubledetente.free.fr

Sur le plan sportif le club a poursuivi la prise en charge de l'inscription des archers aux concours comptant pour le Tournoi Jeunes et pour la Division Départementale (équipe Homme).

Le club prend également en charge, pour tous les archers, l'inscription à 6 concours individuels dans l'année.

Nous avons poursuivi notre politique de dialogue avec la Municipalité par le biais du Service des sports qui nous a permis de maintenir le niveau de subventions annuelles et exceptionnelles ainsi qu'individuelle. Nous avons également participé au Trophée des Champions organisé par la Municipalité. Plusieurs archers ont été récompensés à titre individuel ou par équipe.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2 BILAN FINANCIER PRESENTE PAR GERARD LHOTE (TRESORIER)

Voir pièces en annexe. Ce bilan est approuvé à l'unanimité

3 BUDGET 2017 PRESENTE PAR GERARD LHOTE (TRESORIER)

Voir pièces en annexe. Ce budget est approuvé à l'unanimité

4 BILAN SPORTIF PRESENTE PAR DANIEL GRANDE

Le bilan sportif pour la saison 2017 fait apparaître :

- 30 archers ont participé à des concours individuels (sur 73 licenciés, dont 49 avec licence compétition) :
- 13 archers à 1 concours - 9 archers entre 2 et 9 concours - 8 archers à plus de 10 concours.
- 1 Beursault, 5 FITA, 6 3D, 6 Nature, 6 Federal et 17 en salle
- 39 podium : 12 x 1^{ère} place / 9 x 2^{ème} place / 18 x 3^{ème} place
- 1 champion au championnat régional en Tir Nature
- 1 champion et 1 championne au championnat départemental en Tir Nature
- L'équipe DD finit 1^{ère} de la saison régulière

5 RENFORCEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ont été élu au Conseil d'Administration lors de la dernière Assemblée Générale et pour 2 ans :

Philippe BOULIER, Gérard LHOTE, Jean-Marc LE LEZ, Bernard MOHAMEDALY, Mathieu LE MAUFF, Jean-François CHOBILLON.

Mathieu LE MAUFF ne s'étant pas réinscrit, il ne fait donc plus partie du CA.

Philippe BOULIER et Bernard MOHAMEDALY étant peu disponibles, le Club souhaite incorporer de nouveaux membres au Conseil d'Administration.

Sont candidats : Laura MOUTOUSSAMY, David PHILIBERT et Fabrice VAN HAELUWYN

Aucun vote contre ni aucune abstention. Ces 3 personnes sont donc élues.

6 PROJETS POUR LA SAISON 2018 (de sept 2017 à juin 2018)

Cette année nous avons volontairement limité le nombre de nos débutants à 20 personnes afin de mieux pouvoir les accueillir et les former. Nous avons, pour cela, dû refuser l'inscription de 15/20 personnes, faute de place et de moyens de formation.

C'est pourquoi le club souhaiterait augmenter le nombre d'entraîneurs (assistants entraîneurs ou entraîneurs 1) pour pouvoir accueillir plus de débutants, notamment des plus jeunes. Le club rappelle qu'il accompagne les archers qui souhaiteraient s'investir en finançant les formations d'entraîneur ou d'arbitre.

Sur le plan sportif nous poursuivrons notre politique d'accompagnement aux compétitions. 2 équipes sont inscrites en Division Départementale (1 équipe féminine et 1 équipe masculine).

Le club poursuit également la politique de la prise en charge pour tous les archers des frais d'inscription de 6 concours.

Il est prévu de rénover le pas de tir intérieur en remplaçant les stramits. La rénovation aura lieu en fin de saison ou en début de saison 2019.

Il est également prévu de modifier la tenue du club (maillot et/ou pantalon). L'assemblée a été questionnée pour connaître l'avis des archers. Il est également envisagé, à cette occasion, de bénéficier de sponsoring.

Le club organisera encore cette année une manche du concours Jeunes de Seine et marne le 7 avril.

Sur le plan Equipement nous poursuivrons avec l'aide de la Municipalité la rénovation et l'entretien de nos structures d'entraînement tant intérieures qu'extérieures

Sur le plan animation nous poursuivrons nos habituelles animations internes :

- Galettes des rois conviviale :..... samedi 13 janvier
- Concours interne :..... dimanche 18 mars
- Barbecue / Abat l'oiseau :..... dimanche 24 juin

Plus aucune question n'étant l'ordre du jour la séance a été levée à 17h30.

Le Président de séance
JF Chobillon

Le secrétaire de séance
JM Le Lez

COMPTE DE RESULTATS 2016 – 2017 (SAISON 2017)

Exercice du 1.09.2016 au 31.08.2017

DEPENSES

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| PRELEVEMENT FFTA | 4 895,50 € |
| SALAIRE ET CHARGES (D. Grande) | 5 837,50 € |
| FORMATION | 150,00 € |
| MATERIEL | 811,97 € |
| COMPETITIONS : | |
| □ INSCRIPTIONS ET REMBOURSEMENTS | 1 514,75 € |
| MANIFESTATIONS | 157,20 € |
| T-SHIRTS – EPINGLETTES - PASSEPORTS | 481,19 € |
| | ----- |
| TOTAL | 13 878,11 € |

RECETTES

| | |
|---------------------------|--------------------|
| COTISATIONS | 10 733,18 € |
| SUBVENTION MAIRIE | 1 500,00 € |
| VENTE T-SHIRTS ET FLECHES | 215,00 € |
| | ----- |
| TOTAL | 12 448,18 € |

RESULTAT DE L'EXERCICE**- 1 429,93 €**

DETAIL DES PRELEVEMENTS FFTA 2016 - 2017

Exercice du 1.09.2016 au 31.08.2017

| | | | |
|---|----|-------|-------------------|
| COTISATION ANNUELLE | 1 | 20,00 | 20,00 € |
| LICENCES ADULTE AVEC COMPETITION | 49 | 74,25 | 3 638,25 € |
| LICENCES ADULTE SANS COMPETITION | 1 | 62,25 | 62,25 € |
| LICENCES JEUNE | 21 | 52,25 | 1 097,25 € |
| LICENCES DECOUVERTE | 2 | 21,75 | 43,50 € |
| ASSURANCES | 73 | 0,25 | 18,25 € |
| INSCRIPTION CHPT FRANCE | 1 | 16,00 | 16,00 € |
| | | | ----- |
| SOUS TOTAL | | | 4 895,50 € |
| BOUTIQUE FFTA (EPINGLETTES, PASSEPORTS) + ABNT. REVUE | | | 259,19 € |
| | | | ----- |
| TOTAL | | | 5 154,69 € |

BUDGET 2017-2018 (SAISON 2018)**DEPENSES**

| | |
|--|-----------------|
| PRELEVEMENT FFTA – LICENCES (56 archers) | 4 200 € |
| SALAIRE ET CHARGES (D. Grande) | 5 800 € |
| COMPETITIONS | 1 200 € |
| ACHAT MATERIEL DIVERS | 500 € |
| FORMATION ASSISTANTS ENTRAINEURS | 150 € |
| FRAIS DE MISSION (DEPLACEMENTS) | 100 € |
| RECEPTION | 200 € |
| | ----- |
| TOTAL | 12 150 € |

RECETTES

| | |
|----------------------------|-----------------|
| SUBVENTION MAIRIE ANNUELLE | 1 650 € |
| COTISATIONS (56 archers) | 10 500 € |
| | ----- |
| TOTAL | 12 150 € |